

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

PUBLIE LE : 24 MAI 2023

OBJET :

Installation d'une table d'orientation :
Approbation du projet et du plan de
financement

Nombre de conseillers :

En exercice : 29
Votants : 25

N° 2023.05.12

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-deux mai, le Conseil Municipal de la commune de Livron-sur-Drôme, dûment convoqué le 16 mai 2023, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Francis FAYARD, Maire. Mme Elisabeth LUQUES est désignée secrétaire de séance

PRÉSENTS : Francis FAYARD, Nathalie MANTONNIER, Philippe CHAVE, Evelyne BERNARD, Jean-François FAURE, Christiane LAMBERT, Annick BAROTEAUX, Georges CASANOVA, Marie-Christine GEAY, Thierry JAVELAS, Duilio NOVARO, Elisabeth LUQUES, Laurent MANTONNIER, Nathalie SORIA, Sébastien CHEYNEL, Emmanuel DELPONT, Fabien PLANET, Francine DAMBRINE, Alain COURTHIAL, Matthieu NIVOT, José MUNOZ ALVAREZ

REPRÉSENTÉS : Anne-Lise VIALON (pouvoir à F. FAYARD), Evelyne BILBOT (pouvoir à E. BERNARD), Sébastien AMBLARD (pouvoir à J.F. FAURE), Dan VILLIOT (pouvoir à M. NIVOT)

ABSENTS : Christian CHABERT, Thierry SANCHEZ, Nicolas COLOMB, Emmanuelle GIELLY (excusée)

Dans un objectif de valorisation et de promotion de son patrimoine, la commune envisage l'installation d'une table d'orientation placée sur le sentier de randonnée des crêtes du Brézème. Ce cheminement déjà très emprunté aujourd'hui, pourrait encore se développer au travers son intégration, à l'issue d'un travail en cours, dans l'itinéraire "Sur les pas des huguenots".

La table d'orientation offrira un point de vue remarquable sur un patrimoine riche et varié, et permettra la découverte panoramique du Vercors et la vallée de la Drôme. Elle sera donc positionnée à l'est, près du sentier menant à la Tour du diable.

Ce projet a fait l'objet d'une présentation en commission tourisme ainsi qu'à une présentation sur place à laquelle a été invité le comité de quartier du Haut Livron.

Le Conseil Départemental de la Drôme, financeur du projet, au travers du service de la conservation du patrimoine a également été associé tout au long de la démarche, notamment dans l'objectif d'assurer une cohésion avec les tables existantes sur le territoire.

Il est à noter, que d'un point de vue technique et photographique, le paysage proposé sur la table doit être visible depuis le support et dès lors qu'il n'est pas possible de tout présenter sur une seule table unique (de l'Ardèche à la tour du Diable). Ce projet constitue donc une première étape, qui pourra amener d'autres réflexions.

Il est envisagé de faire figurer cette table sur le topoguide de la vallée de la Drôme à pied (qui doit être réédité en 2024), et sur la cartographie du patrimoine présente sur le site du Conseil Départemental.

Le coût de ce projet s'élève à 5 670 € HT. Le Conseil Départemental est susceptible d'apporter un financement à hauteur de 35 % du montant, soit 25 % dans le cadre du règlement Départemental, associé à une bonification de 10 % dans le cadre de notre engagement dans le programme Petites Villes de Demain.

Le plan de financement de cette opération est le suivant :

	Montant € HT	Subvention Conseil Départemental = 35 % Droit commun = 25% Bonification PVD = 10 %
Illustration pour une table orientation (1400x450) d'après une photo panoramique	600 €	210 €
Mise en œuvre de la table d'orientation	5 070 €	1 775 €
Total	5 670 €	1 985 €

Montant total des subventions	1 985 €
Taux global de subventions	35%

Reste à charge pour la collectivité	3 686 €
Taux	65%

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'Unanimité avec 25 Pour :

- **APPROUVE** l'opération d'installation d'une table d'orientation placée sur le sentier de randonnée des crêtes du Brézème ;
- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel proposé ;
- **FIXE** l'enveloppe prévisionnelle de l'opération à 5 670 € HT ;
- **DIT** que les crédits nécessaires seront inscrits au BP 2023 pour cette opération ;
- **CHARGE** Monsieur le Maire ou son représentant de solliciter une aide financière au titre du dispositif du Conseil Départemental de la Drôme : Patrimoine - restauration et valorisation du patrimoine bâti, objets et archives, à hauteur de 35 % du montant de l'opération projetée ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents administratifs et financiers nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

La secrétaire de séance,

hca


[Handwritten signature]

Acte exécutoire en vertu de sa transmission en Préfecture le

24 MAI 2023